



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26/04/2018

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de
L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

**sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire
le Jeudi 26/04/2018 à 9 heures
à l'hôtel « Paris » aux Berges du Lac à Tunis**

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1** Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'exercice 2017.
- 2** Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2017.
- 3** Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48.
- 4** Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2017.
- 5** Affectation des résultats de l'Exercice 2017.
- 6** Distribution des dividendes.
- 7** Quitus aux Administrateurs.
- 8** Transfert aux réserves facultatives du montant à prélever sur les réserves « à régime spécial » et représentant la partie devenue disponible de ces réserves.
- 9** Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs au titre de l'année 2018.
- 10** Nomination des Commissaires aux Comptes pour la période 2018-2020.
- 11** Renouvellement de mandats d'Administrateur(s).
- 12** Nomination d'Administrateur(s).
- 13** Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales.
- 14** Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration